

## COMMISSION RÉGIONALE D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

### PV n°52 du lundi 22 aout 2022

Membres présents :			
Richard MONTGENIE	Muriel HIGHT	Patricia FRANCOIS	

La commission s'est réunie le lundi 22/08/2022 à 20:00 en visio.

### PROGRAMMATION DES MATCHS

#### COUPE VYV 2022

Vu l'information transmise par la CRSLC la commission décide de reporter le match retour à une date ultérieure.

##### Match retour prévu le 27/08/2022

Date	Heure	Installation	Recevant	Visiteur	N° Match
Reporté	16:00	STADE D SINAI	A.S ET Matoury	ASU Grand Santi	24547000

#### COUPE DE GUYANE SENIOR 2022

##### **Match de la Coupe de Guyane Senior :**

Vu l'indisponibilité du stade du stade DR E LAMA,  
Vu les résultats du ¼ de finale  
Vu les décisions de la CRSLC,  
Vu la disponibilité des stades,  
Sous réserve de l'homologation des matchs,

**La commission décide de programmer les ½ finales de la façon suivante ;**

##### ½ Finale

Date	Heure	Installation	Recevant	Visiteur	N° Match
sam 27 août 22	15:30	STADE D. SINAI	A.S.C. Geldar Kourou	U.S.C. Montsinery A.S.C. Rémire	24573571
dim 28 août 22	15:30	STADE E. COURAT	S.C. Kouroucien	A.S. Etoile Matoury	24573574

#### COUPE DE FRANCE

##### **Match de la Coupe de France : A.S.C. Kawina / E.J. Balate**

Vu le courrier de l'ASC Kawina qui informe n'avoir pas été notifié de la décision modificative du PV numéro 51,  
Vu le courrier de l'EJ Balaté qui informe n'avoir pas été notifié de la décision modificative du PV numéro 51,  
Vu la nécessité de jouer les tours de la Coupe de France, car les 2 équipes qualifiées en 7ème tour doivent être connues le 08/10/2022.

Considérant la disponibilité du stade d'Apatou le 28/08/2022,

**La commission décide de reprogrammer le match en objet le 28/08/2022 ;**

##### Tour Préliminaire

Date	Heure	Installation	Recevant	Visiteur	N° Match
dim 28 août 22	15:30	STADE DE MOUTENDÉ	A.S.C. Kawina	E.J. Balate	24554542

### Match de la Coupe de France : demande de report du U.S.C. Roura / Pac Du Maroni

Vu le courrier de l'USC Roura qui demande le report du match pour cause de funérailles,

Vu les règlements de la LFG,

Vu la nécessité de jouer les tours de la Coupe de France, car les 2 équipes qualifiées en 7ème tour doivent être connues le 08/10/2022.

**La commission propose de faire jouer le match en objet le dimanche 28/08/2022 ;**

#### Tour Préliminaire

Date	Heure	Installation	Recevant	Visiteur	N° Match
dim 28 août 22	15:30	STADE CIMONARD	U.S.C. De Roura	Pac Du Maroni	24554539

#### Programmation du 3<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France

Vu le tirage au sort de la Coupe de France,

Vu les résultats des matchs,

Vu la nécessité de jouer les tours de la Coupe de France, car les 2 équipes qualifiées en 7ème tour doivent être connues le 08/10/2022.

Vu la disponibilité des stades,

**La commission décide de programmer les matchs du 3<sup>ème</sup> tour avec application de l'article 6.2 alinéa 1 des règlements de la FFF Coupe de France une annexe récapitulative sera diffusée ;**

*Article 6.2 Choix des clubs recevants et des terrains*

*1. Le club premier tiré au sort est déclaré club recevant. Il revêt la qualité d'organisateur matériel de la rencontre.*

*Toutefois, dans le cas où le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement deux divisions au moins au-dessous de celui de son adversaire, ce club devient club recevant (Exemple : un club de L1 se déplacera chez son adversaire de National 1 ou d'une division inférieure, un club de L2 chez un club évoluant en National 2 ou d'une division inférieure et ainsi de suite).*

*Jusqu'au 6ème tour inclus, les ligues régionales définissent les règles applicables au choix des installations sportives en incluant le principe suivant : si le club tiré le deuxième, se situant dans la même division ou dans la division immédiatement inférieure ou supérieure de celle de son adversaire, s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors de ce même tour, ce club sera en conséquence désigné club recevant. A défaut, la règle du premier tiré est applicable.*

***En cas d'exemption au tour précédent d'un des clubs opposés, le club exempt au tour précédent doit systématiquement être considéré comme ayant reçu audit tour précédent.***

Date	Heure	Installation	Recevant	Visiteur	N° Match
sam 03 sept 22	15:30	STADE PARC DES PRINCES	E.F Iracoubo	A.S.C.S. Maripasoula	24554555
sam 03 sept 22	15:30	STADE PAULET CLET	U.S. St-Elie	S.C. Kourouzien	24554544
sam 03 sept 22	15:30	STADE DR E. LAMA	A.S.C. Remire	A.S.L Sport Guyanais	24554554
sam 03 sept 22	15:30	STADE D. SINAI	A.S. Etoile Matoury	U.S.C. Montsinery	24554560
sam 03 sept 22	15:30	STADE E. COURAT	Dynamo De Soula	Olympique De Cayenne	24554552
sam 03 sept 22	15:30	STADE G. HO-A-CHUCK	F.C. Oyapock	Yana Sport Elite	24554562
sam 03 sept 22	15:30	STADE D. SINAI Annexe 1	C.S.C. De Cayenne	A.J. Balata Atriba	24554565
dim 04 sept 22	15:30	STADE PARC DES PRINCES	F.C. Charvein	A.S.C. Agouado	24554561
dim 04 sept 22	15:30	STADE E LAMA Annexe 1	A.S.C. Karib	A.J.S. De Kourou	24554547
dim 04 sept 22	15:30	C.S ORIANE JF	A.S.U Grand Santi	A.S.C. Arc En Ciel	24554543

**La liste des matchs ci-après sera validée selon les résultats ou les décisions de la CRSLC.**

#### **Match C.O.S.M.A. Foot / Vainqueur F (U.S.L. Montjoly/Loyola O.C.)**

Date	Heure	Installation	Recevant	Visiteur	N° Match
sam 03 sept 22	15:30	C.S ORIANE JF	C.O.S.M.A. Foot	U.S.L. Montjoly	24554546
sam 03 sept 22	15:30	STADE E LAMA Annexe 1	Loyola O.C.	C.O.S.M.A. Foot	24554545

*Sous réserve de la disponibilité des stades*

**Match Vainqueur C (A.S.C.O / Academy F.C.)/ A.S.C.S. Cogneau**

Date	Heure	Installation	Recevant	Visiteur	N° Match
sam 03 sept 22	15:30	C.S ORIANE JF	A.S.C.O	A.S.C.S. Cogneau	24554549
sam 03 sept 22	15:30	STADE E LAMA Annexe 1	Academy F.C.	A.S.C.S. Cogneau	24554548

*Sous réserve de la disponibilité des stades***Match A.S.C. Armire / Vainqueur B (U.S. Macouria / U.S Sinnamary)**

Date	Heure	Installation	Recevant	Visiteur	N° Match
sam 03 sept 22	15:30	STADE DR E. LAMA	A.S.C. Armire	U.S. Macouria	24554551
sam 03 sept 22	15:30	STADE OMNISPORT	U.S Sinnamary	A.S.C. Armire	24554550

*Sous réserve de la disponibilité des stades***Match A.J. St Georges / Vainqueur G (A.S.C. Kawina / E.J. Balate)**

Date	Heure	Installation	Recevant	Visiteur	N° Match
sam 03 sept 22	15:30	STADE D. SINAI Annexe 1	A.J. St Georges	A.S.C. Kawina	24554557
sam 03 sept 22	15:30	C.S ORIANE JF	E.J. Balate	A.J. St Georges	24554556

*Sous réserve de la disponibilité des stades***Match A.S.C. Geldar Kourou / Vainqueur D (U.S.C. De Roura / Pac Du Maroni)**

Date	Heure	Installation	Recevant	Visiteur	N° Match
sam 03 sept 22	15:30	C.S ORIANE JF	Pac Du Maroni	A.S.C. Geldar Kourou	24554558
sam 03 sept 22	15:30	STADE BOIS CHAUDAT	A.S.C. Geldar Kourou	U.S.C. De Roura	24554559

*Sous réserve de la disponibilité des stades***Match U.S. Matoury / Vainqueur E (F.C. Family / R.C. Du Maroni)**

Date	Heure	Installation	Recevant	Visiteur	N° Match
sam 04 sept 22	15:30	STADE D. SINAI	U.S. Matoury	F.C. Family	24554563
sam 03 sept 22	15:30	C.S ORIANE JF	R.C. Du Maroni	U.S. Matoury	24554564

*Sous réserve de la disponibilité des stades*

## Coupe Raymond JOSEPH dit ZAZA

Vu la disponibilité du stade,

En accord avec le service des sports de la mairie de Rémire Montjoly

**La commission décide de programmer les ½ de final de la façon suivante :****½ Finale**

Date	Heure	Installation	Recevant	Visiteur	N° Match
mar 30 août 22	20:00	STADE DR E. LAMA	U.S.L. Montjoly	Academy F.C.	24895346
mar 06 sept 22	20:00	STADE DR E. LAMA	Loyola O.C.	A.S.C. Remire	24895344

## RAPPEL DES MATCHS DU 27 AU 28/08/2022

### Coupe De France 2EME TOUR

Date	Heure	Nom de l'installation	Equipe recevante	Equipe visiteuse	N match
sam 27 août 22	15:30	STADE DR E. LAMA	U.S.L. Montjoly	Loyola O.C.	24554541
sam 27 août 22	15:30	STADE E. COURAT	U.S. Macouria	U.S Sinnamary	24554537
sam 27 août 22	15:30	C.S ORIANE JF	A.S.C.O	Academy F.C.	24554538
dim 28 août 22	15:30	STADE CIMONARD	U.S.C. De Roura	Pac Du Maroni	24554539
dim 28 août 22	15:30	STADE DE MOUTENDÉ	A.S.C. Kawina	E.J. Balate	24554542
dim 28 août 22	15:30	STADE E LAMA Annexe 1	F.C. Family	R.C. Du Maroni	24554540

### Coupe De Guyane 2022

1/2 FINALE

Date	Heure	Nom de l'installation	Equipe recevante	Equipe visiteuse	N match
sam 27 août 22	15:30	STADE D. SINAI	A.S.C. Geldar Kourou	U.S.C. Montsinery A.S.C. Remire	24573571
dim 28 août 22	15:30	STADE E. COURAT	S.C. Kouroucien	A.S. Etoile Matoury	24573574

Secrétaire de séance  
R MONTGENIE

La Présidente de séance  
P FRANCOIS